

DEMANDE DE PASSEPORT POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans
(au Canada)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DIRECTIVES

Also available in English

Admissibilité au passeport canadien

- Les passeports canadiens sont délivrés seulement aux citoyens canadiens.
- Pour obtenir un passeport distinct pour un enfant de moins de 16 ans, veuillez utiliser le présent formulaire (PPTC 047).

Qui peut faire une demande de passeport pour enfant?

- Un des parents;
- Le parent qui a la garde légale de l'enfant dans les cas de séparation ou de divorce; **ou**
- Le tuteur légal.

Droits



Pour un enfant âgé de : • 3 à 15 ans - 37 \$
• moins de 3 ans - 22 \$

Nota : Ces frais sont susceptibles d'être modifiés.

Par la poste ou par service de messageries

- Carte de crédit -   
(remplir la section du formulaire réservée à cette fin)
- Chèque certifié ou mandat (bancaire ou postal), libellé à l'ordre du Receveur général du Canada

En personne

- Espèces
- Carte de débit (Interac)
- Carte de crédit -   
- Chèque certifié ou mandat (bancaire ou postal), libellé à l'ordre du Receveur général du Canada

Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés en sus des intérêts applicables.

Exigences



AIDE-MÉMOIRE

- Les **DEUX** pages du formulaire de demande remplies et signées.
- DEUX** photos de passeport identiques de l'enfant (voir « Spécifications pour les photos »).
- La demande et une des photos authentifiées par votre répondant.
- Une preuve de citoyenneté canadienne originale (les copies ou les copies notariées ne sont pas acceptées).
- Tout passeport ou document de voyage canadien au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît.
- Tous les documents juridiques concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant.
- Les droits.

Des preuves ou des renseignements supplémentaires pourraient être demandés en complément de la demande.

La délivrance du passeport sera retardée si tous les documents requis ne sont pas soumis.

Durée de validité des passeports pour enfants

Pour un enfant âgé de :

- **3 à 15 ans**, la durée de validité maximale est de **5 ans**.
- **moins de 3 ans**, la durée de validité maximale est de **3 ans**.

Nota : Les enfants pour lesquels un passeport a été délivré au cours de leurs 12 premiers mois ont droit à un passeport de remplacement sans frais, valide pour le restant de la période de validité de trois ans du passeport original. Toutes les exigences d'une demande doivent être respectées. Afin d'assurer que les photos sont récentes et représentent véritablement l'enfant, elles doivent être prises au cours du mois précédant la demande de passeport.

Demande en personne



À un bureau de Passeport Canada - Notre objectif est de vous remettre le passeport dans un délai de **10 jours ouvrables**.

À un bureau de Postes Canada participant - Notre objectif est de vous remettre le passeport dans un délai de **15 jours ouvrables**.

À un Centre de Service Canada participant - Notre objectif est de vous remettre le passeport dans un délai de **20 jours ouvrables**.

Pour une liste de tous nos points de service, visitez notre site Web à www.pptc.gc.ca

Par la poste



PAR LA POSTE

Passeport Canada
Affaires étrangères Canada
Gatineau Canada K1A 0G3



PAR SERVICE DE MESSAGERIES

Passeport Canada
Le 70 Crémazie
70, rue Crémazie
Gatineau QC J8Y 3P2

Notre objectif est de mettre le passeport de l'enfant à la poste dans les **20 jours ouvrables** suivant la réception de la demande.

Protection des renseignements



Les renseignements personnels fournis sur votre demande sont protégés et sont utilisés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (Répertoire numéro AEC PPU 030).

Ces renseignements sont recueillis en vertu du *Décret sur les passeports canadiens* pour déterminer l'admissibilité actuelle et continue de l'enfant à un passeport canadien. Ils seront aussi utiles à la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères Canada si l'enfant avait besoin d'aide à l'étranger. Les renseignements fournis, y compris la photographie, font l'objet d'une vérification systématique et de recherches aux fins de sécurité. Dans le but de renforcer davantage la sécurité du passeport canadien, la photographie de l'enfant est stockée sur un modèle alphanumérique et incorporée au passeport sous forme d'image numérique.

Il est possible que Passeport Canada sollicite votre rétroaction à l'égard des services de passeport.



Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements généraux 24 heures par jour, 365 jours par année. Les questions particulières sont traitées durant les heures d'ouverture. Les formulaires sont disponibles en braille, sur disquette ou en gros caractères pour les personnes ayant une déficience visuelle.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PASSEPORTS ET SUR LES DROITS



Site Web : www.pptc.gc.ca



Numéro sans frais : 1 800 567-6868



ATS (*pour personnes malentendantes*)
Numéro sans frais : 1 866 255-7655

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES DE VOYAGE



Site Web : www.voyage.gc.ca



Direction générale des affaires consulaires
(*Affaires étrangères Canada*)
Numéro sans frais : 1 800 267-6788
Ottawa-Gatineau et
les environs : (613) 944-6788

Emplacement des bureaux de Passeport Canada

NE PAS envoyer votre demande par la poste ou par messageries directement à un bureau de Passeport Canada.



Tous les bureaux sont accessibles en fauteuil roulant.

ALBERTA

Calgary

Immeuble Harry Hays
Bureau 254
220-4th Avenue South East

Calgary (Sud) (*Anglais seulement*)
14331 Macleod Trail SW

Edmonton

Immeuble Canada Place
Bureau 126
9700, avenue Jasper

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Richmond (*Anglais seulement*)

Bureau 135
8011, rue Saba

Surrey (*Anglais seulement*)

Bureau 900
13401-108th Avenue

Vancouver

Sinclair Centre
Bureau 200
757, rue Hastings Ouest

Victoria

Immeuble Scotiabank
5^e étage
747, rue Fort

MANITOBA

Winnipeg

Bureau 400
433, rue Main

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton


Frederick Square
Bureau 430
77, rue Westmorland

NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax

Maritime Centre
Bureau 1508, 15^e étage
1505, rue Barrington

ONTARIO

Brampton (*Anglais seulement*) 
Bureau 401
40, Gillingham Drive

Hamilton

Immeuble Standard Life
Bureau 330
120, rue King Ouest

Kitchener

The Galleria
Bureau 630
101, rue Frederick

London

Bureau 201, 2^e étage
400, rue York

Mississauga (*Anglais seulement*)

Central Parkway Mall
Bureau 116, 2^e étage
377 Burnhamthorpe Road East

North York

Immeuble Joseph Shepard
Bureau 380, 3^e étage
4900, rue Yonge

Ottawa

Immeuble C.D. Howe
Tour Est, niveau C
240, rue Sparks

Scarborough (*Anglais seulement*)

Bureau 210
200 Town Centre Court

St. Catharines

Immeuble Landmark
Bureau 600
43, rue Church

Thunder Bay

2^e étage
979, promenade Alloy

Toronto (*Anglais seulement*)

Bureau 300
74, rue Victoria

Whitby

Whitby Mall 
1615, rue Dundas Est

Windsor

Immeuble CIBC
Bureau 503
100, avenue Ouellette

QUÉBEC

Gatineau (Hull)

Place du Centre
Niveau commercial 2
200, promenade du Portage

Laval

Bureau 500, 5^e étage
3, place Laval

Montréal

Complexe Guy-Favreau
Tour Ouest, bureau 803
200, boulevard René-Lévesque Ouest

Pointe-Claire

Centre commercial Fairview Pointe-Claire 
6815, route Transcanadienne

Québec

Place de la Cité, Tour Cominar
Bureau 200, 2^e étage
2640, boulevard Laurier

Saguenay

Immeuble Saint-Michel
Bureau 408
3885, boulevard Harvey

Saint-Laurent

Bureau 112
3300, boulevard Côte Vertu

SASKATCHEWAN

Regina

Bureau 500
1870, rue Albert

Saskatoon

Immeuble Federal
Bureau 405
101-22nd Street East

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

St. John's (*Anglais seulement*)

TD Place
Bureau 802
140, rue Water

DIRECTIVES

1

Renseignements personnels sur l'enfant

NOM DEVANT PARAÎTRE DANS LE PASSEPORT

Inscrivez le nom de l'enfant devant paraître dans le passeport. Si ce nom n'est pas le même que celui indiqué sur la preuve de citoyenneté de l'enfant, la preuve légale du changement de nom de l'enfant (l'original délivré par les autorités compétentes) pourrait être requise. Des documents supplémentaires pourraient être exigés pour vérifier l'identité de l'enfant.

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE/NOM DE FAMILLE ANTÉRIEUR

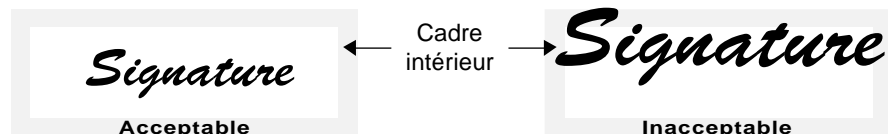
À inscrire seulement lorsque ce nom est différent du nom de famille devant paraître dans le passeport (à titre de renseignement pour Passeport Canada seulement; ne paraîtront pas dans le passeport).

LIEU DE NAISSANCE

Indiquez le lieu de naissance de l'enfant sur la demande de passeport. Si vous ne voulez pas que ce renseignement soit inscrit dans le passeport de l'enfant, veuillez présenter une demande écrite. Si le lieu de naissance de l'enfant n'est pas indiqué dans le passeport, vous devrez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de chaque pays que vous comptez visiter afin de vous assurer que l'enfant pourra entrer dans ces pays.

SIGNATURE

Les enfants de 11 ans ou plus **DOIVENT** apposer leur signature habituelle. La signature **NE DOIT PAS** dépasser le cadre intérieur de l'espace réservé à cette fin.



2

Renseignements sur le requérant

Les deux parents doivent participer à la demande de services de passeport pour leur enfant et signer la demande. Il se pourrait que l'on communique avec l'autre parent. Le certificat de naissance détaillé qui contient des renseignements sur les parents pourrait être exigé.

GARDE LÉGALE, SÉPARATION ET DIVORCE

Lorsqu'il existe une ordonnance du tribunal ou une entente concernant la garde de l'enfant, seule la personne ayant le droit de garde peut faire une demande. Tous les documents juridiques concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant doivent être fournis. Dans les cas où un divorce a été accordé, il faut aussi fournir une copie du jugement ou de l'ordonnance de divorce. Lorsqu'une disposition prévoit la garde partagée, l'un ou l'autre des parents peut faire la demande, mais les deux doivent la signer.

LIEN ACTUEL AVEC L'AUTRE PARENT

Veuillez indiquer le lien qui existe actuellement entre vous et l'autre parent : célibataire, conjoint de fait, marié, séparé, divorcé, veuf/veuve. S'il y a lieu, indiquez la date du mariage avec l'autre parent. Des documents supplémentaires pourraient être exigés. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Passeport Canada.

3

Passeport canadien antérieur

- Veuillez joindre à la demande tout passeport ou document de voyage canadien délivré au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît.
- Si un passeport à durée limitée a été délivré à l'enfant, il est possible d'en prolonger le terme. Le droit pour ce service est 12 \$.
- Si le passeport valable a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, veuillez remplir le formulaire PPT 203 « Déclaration » disponible dans tous les bureaux de Passeport Canada.

4

Preuve de citoyenneté canadienne

Veuillez fournir l'original de l'**UN** des documents énumérés à la section 4 du formulaire de demande. (Les copies ou les copies notariées ne sont pas acceptées.) Ce document vous sera rendu avec le passeport. Des renseignements supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer la citoyenneté de l'enfant.

CERTIFICAT DE NAISSANCE AU CANADA

Vous pouvez obtenir le certificat de naissance au bureau de l'état civil de la province ou du territoire où l'enfant est né. Nous vous recommandons d'obtenir le certificat de naissance détaillé qui contient les renseignements sur les parents, car on pourrait exiger que vous soumettiez ce document.

Si l'enfant est né au Québec

Seuls les certificats de naissance délivrés par le Directeur de l'état civil de la province de Québec à partir du 1^{er} janvier 1994 sont acceptés.

CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ CANADIENNE

Les documents de citoyenneté commémoratifs de grand format délivrés après le 14 février 1977 ne sont **pas** acceptés. Pour obtenir un certificat de citoyenneté canadienne pour l'enfant, communiquez avec le bureau du Greffier de la citoyenneté canadienne :

Numéro sans frais : 1 888 242-2100
ATS (pour personnes malentendantes) : 1 888 576-8502 (de 7 h à 17 h)
Site Web : www.cic.gc.ca

Le répondant confirme l'identité de l'enfant en exécutant **sans frais** les **DEUX** tâches suivantes :

1. Il atteste de l'exactitude des renseignements fournis sur la demande de l'enfant en remplissant et en signant la section « Déclaration du répondant »;
2. Il inscrit au verso de l'**UNE** des photos de l'enfant la déclaration suivante : « J'atteste l'authenticité de cette photo de (*nom de l'enfant*) » et appose sa signature.

Le répondant doit :

- être citoyen Canadien, résider au Canada et être disponible pour une vérification par Passeport Canada;
- vous connaître (le requérant) personnellement depuis au moins **DEUX** ans;
- vous connaître, ainsi que l'enfant, suffisamment pour attester de l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- signer la section « Déclaration du répondant » sur le formulaire de demande;
- signer la déclaration au verso de l'**UNE** des photos;
- faire partie de l'**UN** des groupes suivants :
 - avocat (membre du barreau d'une province), notaire au Québec
 - cadre supérieur dans un établissement d'enseignement post-secondaire (y compris les cégeps)
 - cadre supérieur ou professeur dans une université
 - dentiste, médecin ou chiropraticien
 - expert-comptable (membre d'une des associations professionnelles suivantes : APA, CA, CGA, CMA, PA ou RPA)
 - ingénieur (Ing. au Québec ou P. Eng.)
 - juge, magistrat, agent de police (GRC, police municipale ou provinciale)
 - maire
 - maître de poste
 - ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale à célébrer des mariages
 - notaire public
 - optométriste
 - pharmacien
 - principal d'une école primaire ou secondaire
 - vétérinaire.

La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance d'un statut professionnel ou de qualifications supérieures par Passeport Canada.

Si vous **ne connaissez pas** de répondant admissible depuis au moins **DEUX** ans, veuillez remplir le formulaire PPT 132 « Déclaration faute de répondant » disponible dans tous les bureaux de Passeport Canada. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisé à faire prêter serment ou une affirmation solennelle. **Ce processus peut retarder la délivrance du passeport.**

Spécifications pour les photos

INFORMATION SUR L'IMAGE

- Les yeux doivent être ouverts et on doit les voir clairement. On peut porter des lunettes, y compris des verres teintés fournis sur ordonnance, à condition que les yeux soient clairement visibles. Les lunettes de soleil sont inacceptables.
- L'expression faciale doit être neutre (sans froncer les sourcils ni sourire) et la bouche fermée.
- La photo doit présenter une vue de face complète du visage avec les deux côtés du visage apparaissant clairement. La face et les épaules doivent être centrés sur la photo.
- Les photos doivent refléter/représenter le teint naturel de la peau.
- Le visage doit mesurer de 31 mm à 36 mm du menton au sommet de la tête (sommet naturel de la tête).
- L'image doit être claire, bien définie et bien centrée.
- L'éclairage doit être uniforme et les photos ne doivent comporter aucune ombre ni reflet de flash sur la face ou sur la tête. Les photos présentant des ombres sur le visage ou en arrière-plan sont inacceptables.
- Les photos doivent se découper sur un fond blanc ou de couleur claire, uniforme et sans motif.
- Les chapeaux ou les couvre-chefs ne sont pas acceptés à moins d'être portés pour des raisons religieuses et seulement s'ils laissent voir entièrement les traits du visage.
- Les photos en noir et blanc ou en couleurs sont acceptables.
- Les photos doivent être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante et doivent avoir été prises au cours des 12 derniers mois **ou** s'il s'agit d'une demande de remplacement de passeport, des photos prises au cours du dernier mois.
- Seules la tête et les épaules des jeunes enfants doivent apparaître sur leurs photos (p. ex. aucune main soutenant l'enfant ne doit être visible sur la photo).

QUANTITÉ ET FORMAT

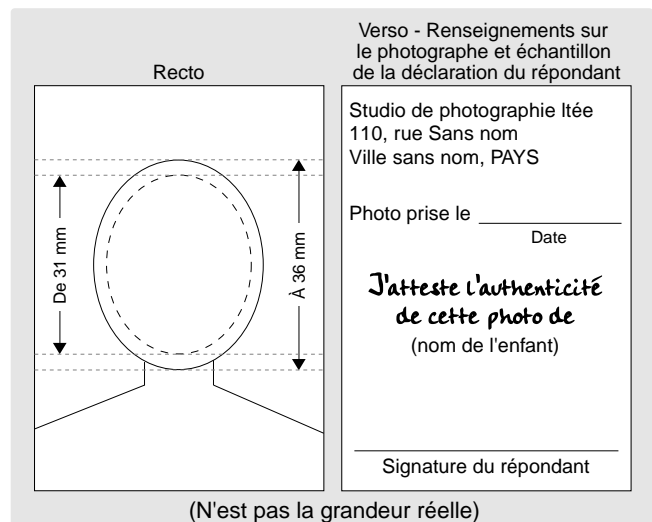
- Deux photos identiques, non retouchées, tirées du même film ou du même fichier électronique ayant saisi l'image numérique.

DIMENSION ET PAPIER

- Les dimensions maximales des photos doivent être de 50 mm de large x 70 mm de long.
- Le papier lourd est inacceptable.
- Les photos doivent être imprimées sur du papier photographique de haute qualité.

PHOTOGRAPHE ET RÉPONDANT

- Les photos doivent être prises par un photographe professionnel.
- Le nom du photographe ou du studio, l'adresse et la date à laquelle la photo a été prise (non la date d'impression) doivent figurer directement au verso de l'une des photos (voir l'illustration).
- Une photo doit être signée par un répondant, qui en atteste l'authenticité.



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ENFANTS QUI VOYAGENT À L'ÉTRANGER

Voyager avec des enfants ou les enfants qui voyagent seuls



Les autorités d'immigration de la plupart des pays deviennent de plus en plus vigilantes à l'égard des enfants qui traversent les frontières internationales. Chaque enfant qui voyage à l'étranger, qu'il voyage seul ou accompagné d'un adulte, doit avoir un passeport distinct valable et peut-être même des documents d'appui. Avant d'entreprendre un voyage qui inclut un enfant, vous devriez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays où l'enfant doit se rendre pour connaître leurs exigences d'entrée.

Documents qui facilitent les voyages à l'étranger



Les documents suivants pourraient être exigés pour appuyer l'entrée d'un enfant dans un autre pays :

- Le certificat de naissance dans lequel paraissent les noms des parents
- Les documents juridiques ayant trait à la garde
- Si l'enfant voyage avec un de ses parents, une lettre de l'autre parent, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage avec une personne autre que ses parents, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage avec cette personne (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage seul, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'un des parents est décédé, le certificat de décès.

Documents et conseils pour faciliter le retour au Canada



Les conseils suivants pourraient vous aider à éviter des délais lors du retour d'un enfant au Canada :

- Toujours avoir sur vous des pièces d'identité appropriées pour vous-mêmes et l'enfant - passeport, certificat de naissance, carte de citoyenneté, fiche d'établissement (IMM 1000), certificat du statut d'Indien.
- Si vous avez la garde légale de l'enfant, ayez avec vous des copies des documents qui spécifient les droits de garde.
- Si vous n'êtes pas le tuteur légal de l'enfant, ayez avec vous une lettre vous permettant ou vous autorisant d'avoir la garde lorsque vous rentrez au Canada. Lorsqu'un parent voyage seul avec un enfant, une lettre de l'autre parent peut également faciliter la rentrée du parent et de l'enfant. La lettre devrait aussi contenir les numéros de téléphone du parent ou du tuteur légal.
- Si vous faites partie d'une caravane, déplacez-vous dans le même véhicule que l'enfant que vous accompagnez lorsque vous arrivez à une frontière.
- Faites apprendre par coeur à l'enfant vos numéros de téléphone à la maison et/ou au travail et montrez-lui comment vous téléphoner en cas d'urgence.

Renseignements sur la garde

1. Les ententes concernant la garde des enfants au Canada pourraient ne pas être reconnues dans certains pays. Dans des cas extrêmes, les enfants pourraient ne pas pouvoir quitter ces pays. Il est recommandé qu'avant votre départ vous vérifiez auprès de l'ambassade ou du consulat du pays ou des pays que l'enfant visitera afin de déterminer quels documents relatifs à la garde de l'enfant sont requis. Pour plus de renseignements, communiquez avec :



Affaires étrangères Canada :

Au Canada 1 800 387-3124
À l'extérieur du Canada (613) 943-1055

2. S'il y a des possibilités qu'un litige au sujet de la garde survienne pendant le voyage avec l'enfant, vous devriez parler à un avocat canadien avant votre départ. Nous vous suggérons également de lire la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*. Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphonez :



Au Canada 1 800 267-8376
À l'extérieur du Canada (613) 944-4000

Vous pouvez également commander une copie en ligne ou accéder à une version en ligne :



Site Web www.fac-aec.gc.ca

DEMANDE DE PASSEPORT POUR ENFANTS

pour les Canadiens de moins de 16 ans (au Canada)

Écrire en lettres moulées
à l'encre bleue ou noire.

AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants - Toute déclaration fautive ou trompeuse ou dissimulation concernant les faits importants inscrits au présent formulaire ou à tout document d'appui à la présente demande, peut être un motif de refus ou de révocation d'un passeport et faire l'objet de poursuites criminelles.

1 Renseignements personnels sur l'enfant					Date du départ
Nom de famille					<input type="checkbox"/> Mois <input type="checkbox"/> Jour <input type="checkbox"/> Inconnue
Prénom(s)					
Nom de famille à la naissance/Nom de famille antérieur (voir la directive 1)					
Date de naissance Année Mois Jour		Lieu de naissance Ville Province/Territoire (s'il y a lieu) Pays			
Sexe <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin		Couleur des yeux	Couleur des cheveux	Taille	Poids
Adresse permanente Numéro Rue Appartement Ville Province/Territoire Code postal					
Adresse postale (si différente de l'adresse permanente) Numéro Rue Appartement Ville Province/Territoire Code postal					
Les enfants âgés de 11 ans ou plus doivent signer dans l'espace prévu à cette fin.				<div style="border: 1px solid gray; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>→ Signature nulle si apposée sur le cadre ←</p> <p>Signature de l'enfant (voir la directive 1)</p> </div>	
Fait le Année Mois Jour		Signé à Ville Province/Territoire			

REMPLIR LA PROCHAINE PAGE

Page 1 de 2

2 Renseignements sur le requérant					
L'enfant fait-il l'objet d'une procédure d'adoption? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Existe-t-il une entente de séparation, une ordonnance d'un tribunal ou des procédures judiciaires concernant la garde, les déplacements, ou les droits de visite de l'enfant? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui					
Si oui, inclure tous les documents juridiques (voir la directive 2)					
Requérant (Parent ou tuteur)			Autre parent		
Nom de famille à la naissance			Nom de famille à la naissance		
Prénom			Prénom		
Date de naissance Année Mois Jour		Pays de naissance	Date de naissance Année Mois Jour		Pays de naissance
Lien avec l'autre parent		Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour	Lien avec le parent requérant		Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Jour
Adresse Numéro Rue Appartement Ville Province/Territoire Code postal			Adresse Numéro Rue Appartement Ville Province/Territoire Code postal		
Téléphone à la maison ()	Téléphone au travail/Poste ()	Télécopieur (facultatif) ()	Téléphone à la maison ()	Téléphone au travail/Poste ()	Télécopieur (facultatif) ()
DÉCLARATION - Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent ou le tuteur de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts.			DÉCLARATION - Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est citoyen canadien, que je suis le parent de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts.		
Signature du requérant			Signature de l'autre parent		
Fait le			Fait le		
Signé à			Signé à		



3 *Passeport canadien antérieur*

Veillez joindre à la demande tout passeport ou document de voyage canadien délivré au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît. Si le passeport a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, veuillez joindre à la demande le formulaire PPT 203 « Déclaration » dûment rempli. Ce formulaire est disponible dans tous les bureaux de Passeport Canada.

4 *Preuve de citoyenneté canadienne*

Si l'enfant est né **au Canada**, présentez **UN** des documents suivants (*aucune copie*) :

<input type="radio"/> Certificat de naissance au Canada	N° d'enregistrement	Date de délivrance
<input type="radio"/> Certificat de citoyenneté canadienne	N° de certificat	Date de délivrance

Si l'enfant est né **à l'extérieur du Canada**, présentez le document suivant (*aucune copie*) :

<input type="radio"/> Certificat de citoyenneté canadienne	N° de certificat	Date de délivrance
--	------------------	--------------------

Déclaration du requérant

Nom de famille du requérant (voir les renseignements généraux, page 1 : « Qui peut faire une demande de passeport pour enfant? »)		Prénom du requérant	
Lien avec l'enfant	Nom de famille de l'enfant	Prénom de l'enfant	
DÉCLARATION - Je déclare solennellement que l'enfant susnommé est un citoyen canadien, que les photos ci-jointes représentent véritablement l'enfant et que les renseignements contenus dans cette demande sont vrais.		Signature nulle si apposée sur le cadre Signature du requérant (voir la directive 1)	
Fait le Année Mois Jour	Signé à Ville Province/Territoire		

5 *Déclaration du répondant*

Nom de famille		Prénom	
Profession (voir la directive 5)		Nom de l'entreprise ou de l'organisme	
Téléphone au travail/Poste ()	Téléphone à la maison ()	Télécopieur (facultatif) ()	
Adresse au travail Numéro Rue Ville Province/Territoire Code postal			
DÉCLARATION - Je déclare solennellement que je suis un citoyen canadien et qu'au meilleur de mes connaissances et de mes croyances, toutes les déclarations contenues dans cette demande sont vraies. Je connais personnellement le requérant depuis au moins DEUX ans. Je connais l'enfant et j'ai certifié, au verso d'une photo, que l'image représente véritablement l'enfant.		Connaissance du requérant Nombre d'années Signature nulle si apposée sur le cadre Signature du répondant (voir la directive 1)	
Nom du requérant	Nom de l'enfant	Fait le Année Mois Jour	Signé à Ville Province/Territoire

Carte de crédit

NE REMPLIR QUE si vous désirez payer par carte de crédit et que vous envoyez votre demande par la poste.

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nom qui paraît sur la carte	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Numéro d'autorisation
Numéro de la carte		
Date d'expiration Mois Année		Signature du titulaire de la carte
Fait le Année Mois Jour		
AUTORISATION - J'autorise Passeport Canada à débiter ma carte de crédit de \$.		

ASSUREZ-VOUS QUE LES DEUX PAGES SOIENT REMPLIES
 Page 2 de 2